

CARTE MOBILITÉ DOUCE VÉLO ET PIÉTON

VILLE DE SION 2019



LA VILLE DE SION ET LE VÉLO

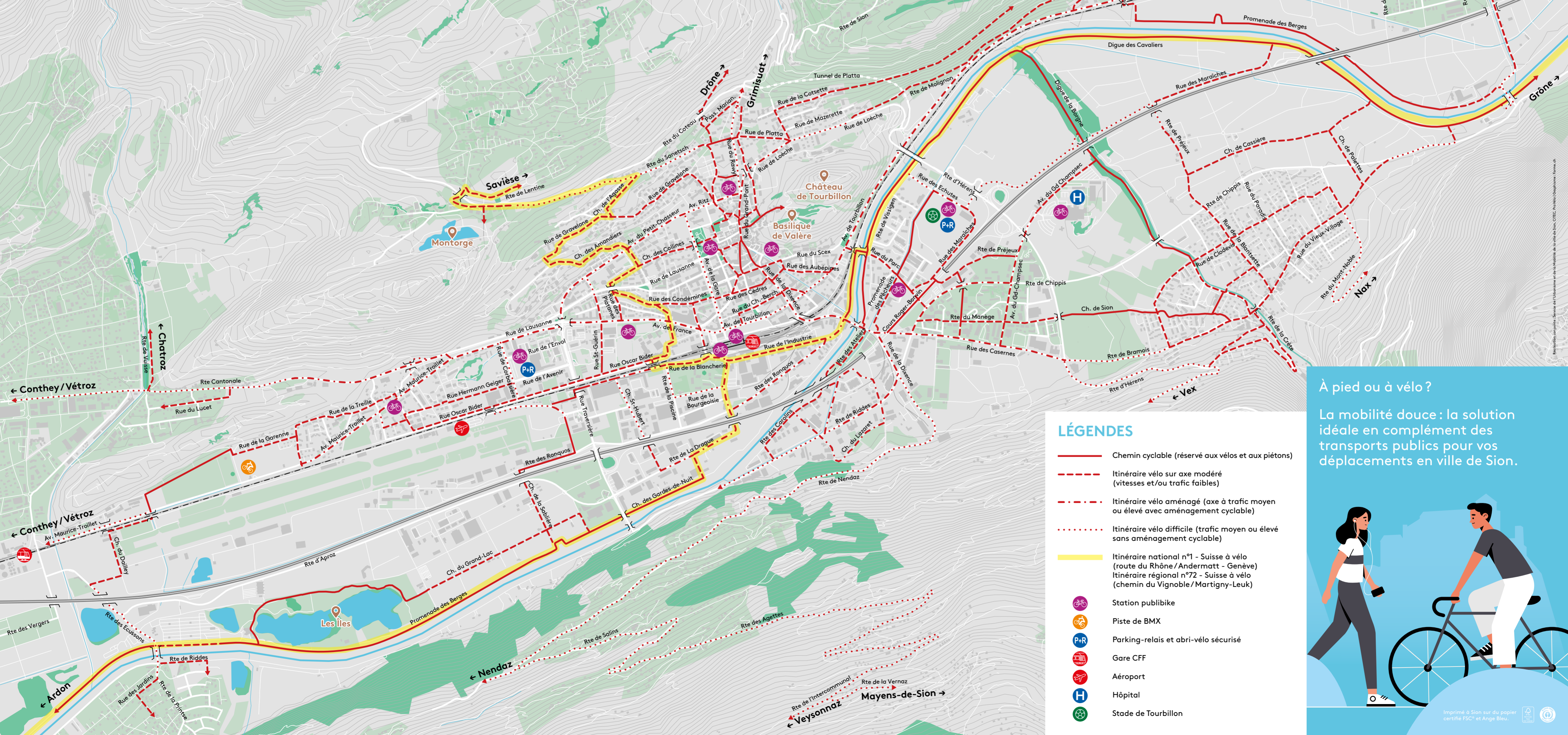
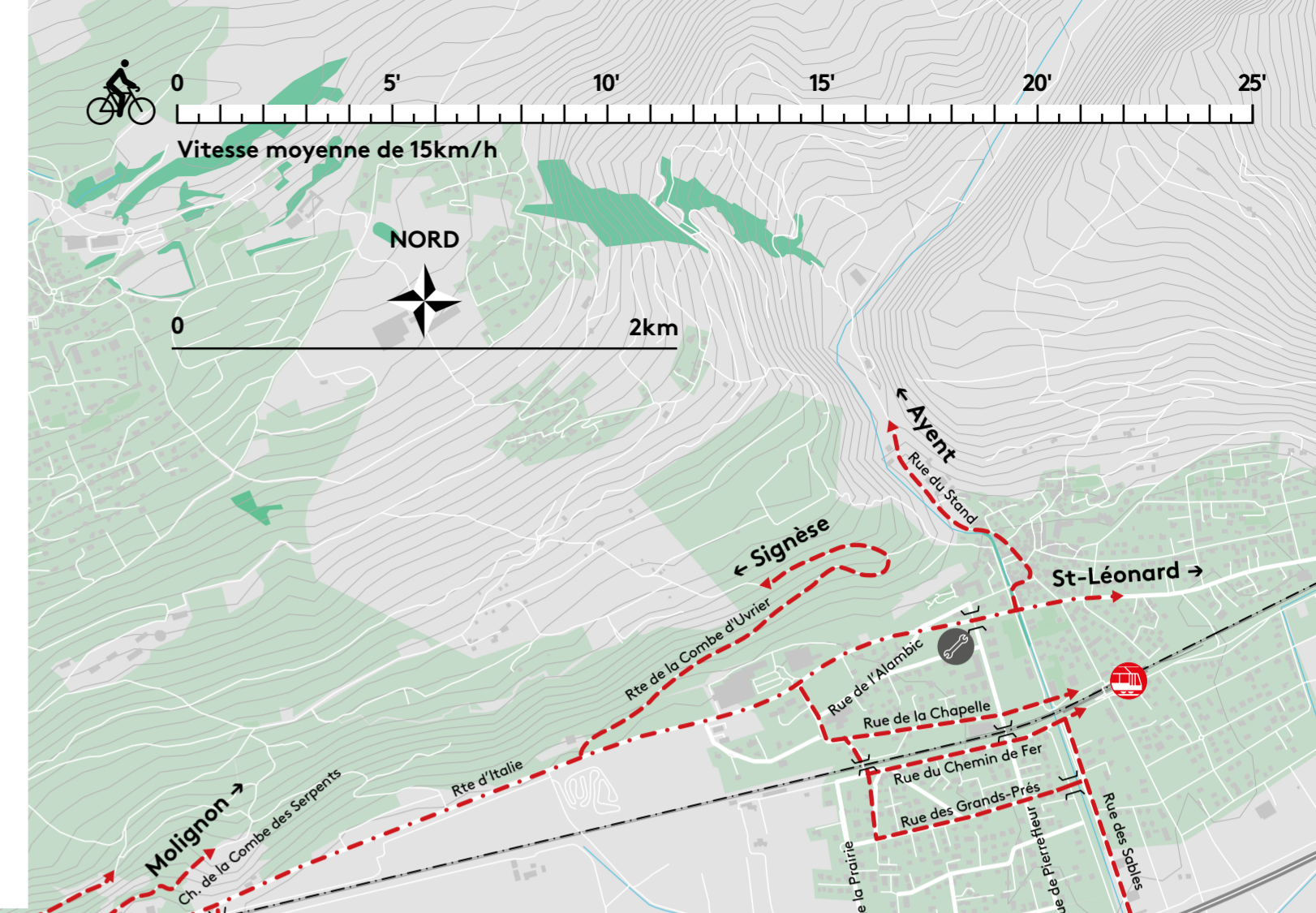
La Ville de Sion a pour objectif d'encourager la mobilité douce pour les déplacements en ville. Pour ce faire, différentes mesures sont mises en place, notamment le développement des infrastructures qui facilitent la circulation cycliste (bandes et pistes cyclables, points de stationnement, vélos en libre-service, etc.) et l'octroi d'une subvention à l'achat d'un vélo électrique.

Dans cette même optique, de multiples événements en lien avec la petite reine sont organisés périodiquement sur le territoire séduois.

Contact :
Carte gratuite, disponible auprès de :
Service Urbanisme et Mobilité
Espace des Remparts 6
1950 Sion
urbanisme@sion.ch
027 324 17 22

ADRESSES UTILES

- Service Urbanisme et Mobilité**
Subventions vélos électriques, accès aux abris-vélos sécurisés des P+R des Potences & des Echutes
www.sion.ch
- Office du Tourisme**
Informations sur les itinéraires touristiques de la région
www.siontourisme.ch
- Police municipale de Sion**
Police de proximité (se déplaçant à vélo parfois!)
027 323 33 33
- Bus séduois**
Transports publics urbains de la ville de Sion, possibilité de charger son vélo dans les bus!
www.carpostal.ch/bussedunois
- CarPostal**
Transports publics, possibilité de charger son vélo dans le bus!
www.carpostal.ch
- RegionalAlps**
Transports publics, possibilité de charger son vélo dans le train!
www.regionalps.ch
- Publibike**
Vélos et e-bikes en libre-service
www.publibike.ch
- Carvelo2go**
Vélos-cargos électriques en libre-service
www.carvelo2go.ch
- Valaisroule : à la découverte de la région gratuitement**
Location gratuite de VTT, vélos électriques, vélos enfants
www.wallisrollt.ch
- Dring Dring**
Service de livraisons de courses à vélo
www.dringdring.ch
- Valrando**
Randonnées à vélo et VTT
www.valrando.ch
- TCS**
Conseils sécurité pour l'utilisation du vélo et e-bike
www.tcs.ch
- ProVélo Valais : Association pour le vélo au quotidien**
Documentation spécialisée, cours de conduite, bourse aux vélos, manifestations
www.pro-velo-valais.ch
- La Suisse à vélo : cyclotourisme en Suisse**
Itinéraires, hébergements, transports
www.suissemobile.ch
- Cyclophile séduois**
Club de vélo, cours VTT enfants/jeunes
www.cyclophilesedunois.ch
- Club de BMX**
Accès à la piste de BMX, organisation de compétitions
www.bmx-sion.ch
- Copains de la petite reine**
Club de vélo, organisation de sorties
www.cpr-sion.ch



À pied ou à vélo?
La mobilité douce : la solution idéale en complément des transports publics pour vos déplacements en ville de Sion.

- #### LÉGENDES
- Chemin cyclable (réservé aux vélos et aux piétons)
 - Itinéraire vélo sur axe modéré (vitesses et/ou trafic faibles)
 - Itinéraire vélo aménagé (axe à trafic moyen ou élevé avec aménagement cyclable)
 - Itinéraire vélo difficile (trafic moyen ou élevé sans aménagement cyclable)
 - Itinéraire national n°1 - Suisse à vélo (route du Rhône / Andermatt - Genève)
Itinéraire régional n°72 - Suisse à vélo (chemin du Vignoble / Martigny-Leuk)
 - Station publibike
 - Piste de BMX
 - Parking-relais et abri-vélo sécurisé
 - Gare CFF
 - Aéroport
 - Hôpital
 - Stade de Tourbillon



CONSEILS SÉCURITÉ (BPA, TCS ET ATE) ET BASES LÉGALES

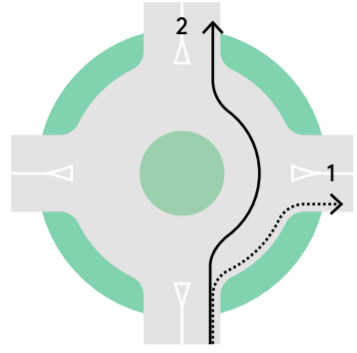
Portez un **casque bien adapté** à votre tête et conforme à la norme EN 1078.

Équipez votre vélo conformément à la loi; la **visibilité** de nuit est particulièrement importante.

Roulez prudemment et en anticipant les dangers.

Un vélo **bien entretenu** est un gage de sécurité.

Les autres usagers de la route sous-estiment souvent la vitesse des vélos électriques, alors **anticipiez** si vous en utilisez un! Vous serez en outre mieux visible si l'éclairage de votre vélo est allumé et que vous portez un gilet réfléchissant.



ZONE

Zones piétonnes
 Comme leur nom l'indique, ce sont des espaces où le piéton est prioritaire. Les cyclistes y sont tolérés à condition de respecter la vitesse du pas. Prudence donc!

ZONE

Zone 30
 Le vélo est assimilé à un véhicule standard et ne dispose, sauf exception, d'un aménagement cyclable (le principe de mixité est de mise). Comme tout véhicule, il a ainsi la priorité sur les piétons. Ces derniers peuvent traverser partout, mais n'ont pas la priorité! La priorité de droite est de mise aux carrefours.

ZONE

Zone de rencontre
 Le piéton est prioritaire sur le vélo, ce dernier étant assimilé à un véhicule standard. Le cycliste doit ainsi adapter sa vitesse à l'espace traversé et ne pas dépasser les 20km/h.

VÉLOS ÉLECTRIQUES

La Ville de Sion, par le biais de subventions, soutient l'utilisation de vélos électriques en lieu et place de la voiture. Le conducteur d'un e-bike doit connaître les caractéristiques de son véhicule. Le tableau ci-dessous récapitule les principales informations légales liées à l'utilisation d'un vélo électrique :



	VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE « LENT »	VÉLO ÉLECTRIQUE « RAPIDE »
VITESSE MAXIMALE DU SOUTIEN ÉLECTRIQUE	25 km/h	45 km/h
PERMIS DE CONDUIRE	À partir de 16 ans : aucun permis nécessaire	Catégorie M (cyclomoteur), à partir de 14 ans
PLAQUE D'IMMATRICULATION	Entre 14 et 16 ans : permis M nécessaire (cyclomoteur)	
CASQUE	Moins de 14 ans : utilisation non autorisée	Obligatoire
ÉCLAIRAGE	Pas de plaque nécessaire Assurance responsabilité civile nécessaire	Plaque cyclomoteur nécessaire (et donc assurance liée)
CHARRETTE ENFANTS	Conseillé	Obligatoire
AUTORISATION DE CIRCULER LORSQUE PANNEAU D'INTERDICTION AU TRAFIC MOTORISÉ	Phare vélo fixe	Éclairage cyclomoteur
	Autorisé	Autorisé
	Autorisé	Autorisé avec le moteur éteint

ÉVÈNEMENTS LIÉS AU VÉLO

SlowUp Valais
www.slowupvalais.ch



Défi vélo
www.defi-velo.ch



Bourse aux vélos
www.pro-velo.ch



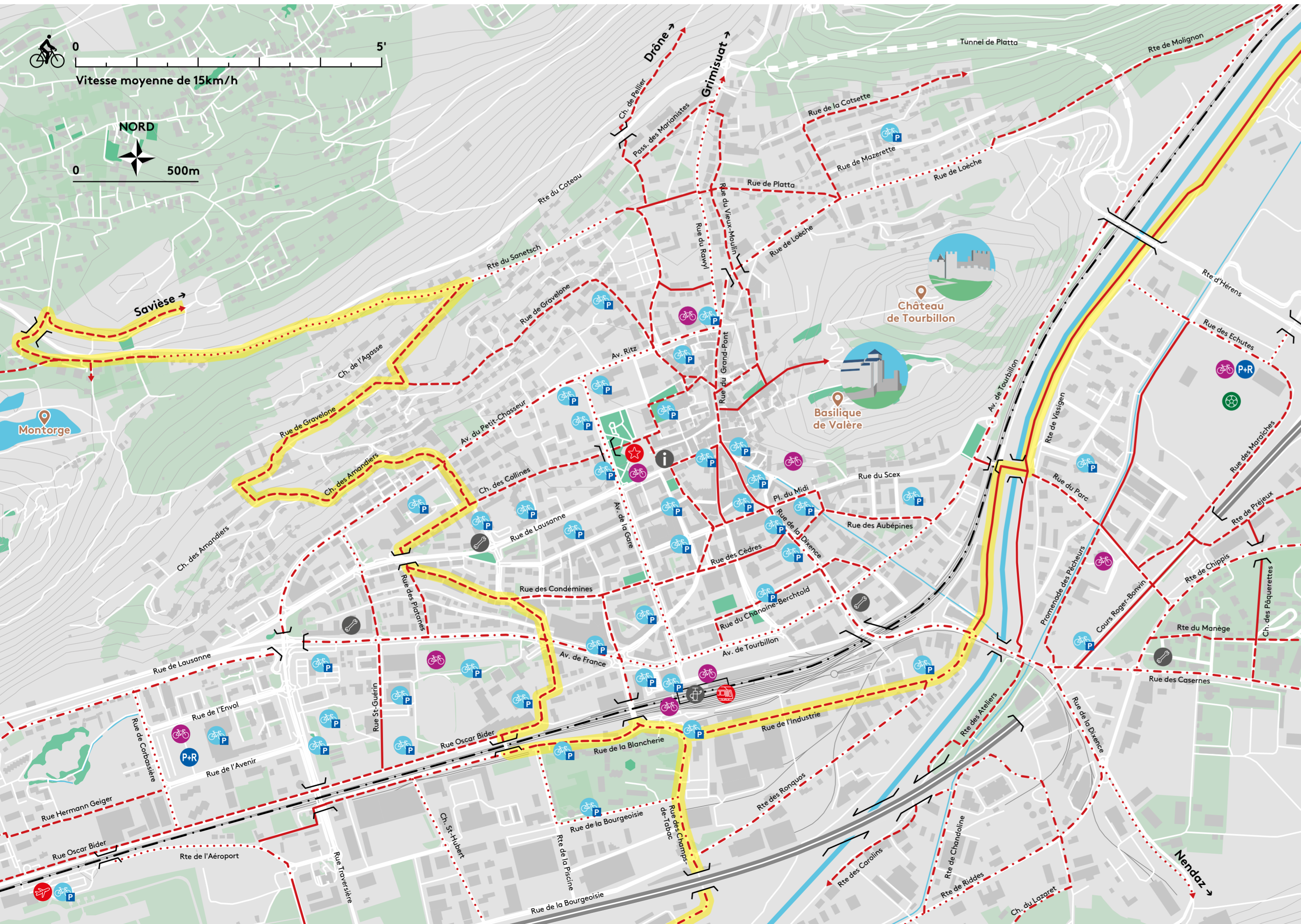
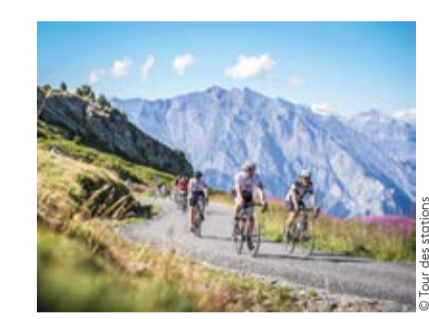
Cycloportive des vins du valais
lacycloportivevalaisanne.ch



Bike2School
www.bike2school.ch



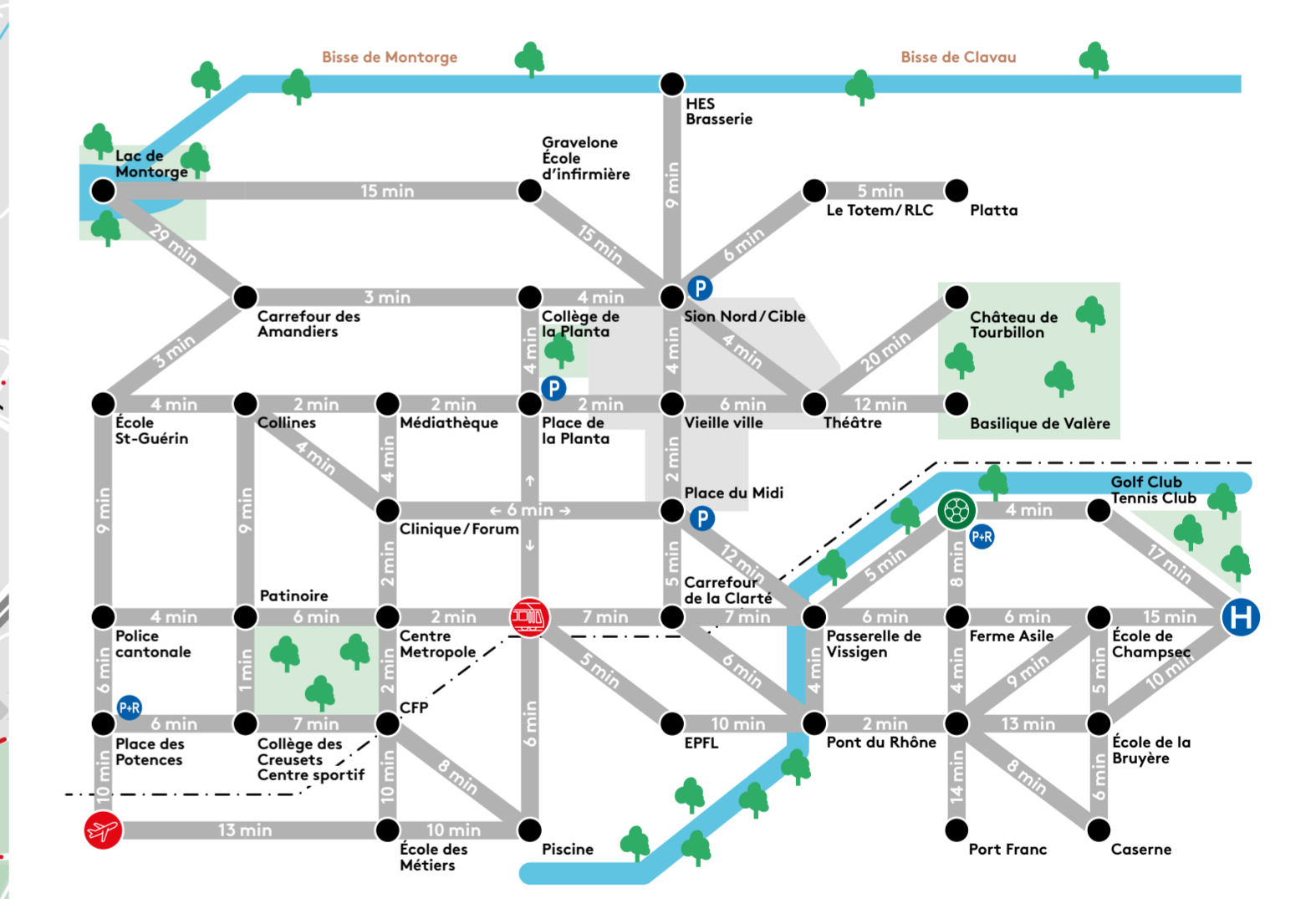
Tour des stations
tourdesstations.ch



MÉTRO MINUTO DE SION

La ville de Sion se prête également bien à la mobilité piétonne. Les distances qui relient les nombreux points d'intérêt permettent aux piétons de les atteindre facilement.

La carte ci-dessous rend compte des temps de trajet nécessaires aux déplacements à pied.



LÉGENDES

- Chemin cyclable (réservé aux vélos et aux piétons)
- Itinéraire vélo sur axe modéré (vitesses et/ou trafic faibles)
- Itinéraire vélo aménagé (axe à trafic moyen ou élevé avec aménagement cyclable)
- Itinéraire vélo difficile (trafic moyen ou élevé sans aménagement cyclable)
- Itinéraire national n°1 - Suisse à vélo (route du Rhône/Andermatt - Genève)
- Itinéraire régional n°72 - Suisse à vélo (chemin du Vignoble/Martigny-Leuk)
- Chemin de fer
- Gare CFF
- Aéroport
- Station publique
- Piste de BMX
- Parking
- Parking-relais et abri-vélo sécurisé
- Point de stationnement
- Location de vélos Valaisrolo
- Magasin de vélos
- Pompe en libre-service
- Office de Tourisme
- Hôpital
- Stade de Tourbillon